N°22

2e trimestre

2015



Le p'tit communiqué de RAM STRAM GRAM

Journal d'informations du Relais Assistants Maternels des Communautés de communes Authie Maye, du canton de Nouvion et du Haut Clocher

Les ateliers d'éveil musical

Les ateliers d'éveil musical ont commencé en février dernier. Ils ont remporté un vif succès auprès des enfants, des assistants maternels et des quelques parents employeurs que nous avons eu le plaisir d'accueillir.

C'est avec Vincent DENIS, un musicien habitué au très jeune public, que les enfants ont eu l'occasion de manipuler de nombreux instruments de musique : guitare, accordéon, tambour de mer etc...

Pour les tout-petits, l'atelier d'éveil musical est avant tout une découverte, une expérimentation des sons, des instruments. Cet atelier développe aussi l'écoute et permet à l'enfant de s'épanouir, voir, d'être plus à l'aise. C'est également un moyen d'expression différent de la parole, apportant beaucoup de plaisir aux petits comme aux grands!









Les prochaines séances d'atelier d'éveil musical auront lieu en avril et juin. Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à vous inscrire soit par mail, soit par téléphone, auprès du RAM.



Directeur de publication - Claude HERTAULT

Rédaction, conception, réalisation - Violette FALIZE

Fermeture du RAM



* Chaque mercredi
* Vendredi 15 mai 2015



IPNS
Ne pas jeter sur la voie publique











Extrait de la brochure officielle du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer

Il est indispensable que l'enfant prenne l'habitude de voyager attaché. Ceci dès son plus jeune âge et quelle que soit la distance à parcourir. En effet, pour leur sécurité, tous les enfants de moins de 10 ans doivent être attachés dans un dispositif spécifique de retenue lors de déplacements en voiture. (…)

Le port de la ceinture est obligatoire aux places avant et arrière des véhicules .

Vous êtes responsable de tous les passagers mineurs que vous transportez et passible d'une amende de 135 € pour chaque passager de moins de 18 ans non attaché.

EXCEPTIONS ET DEROGATIONS

Dans certains cas, l'utilisation d'un système homologué de retenue pour enfants n'est pas obligatoire.

Notamment :

-Dans les taxis ou les véhicules de transport en commun.

- Lorsque la morphologie de l'enfant est adapté au port de la ceinture de sécurité.

UN SYSTÈME DE RETENUE OBLIGATOIRE DE 0 A 10 ANS

Un enfant de moins de 10 ans doit obligatoirement voyager dans un siège adapté à son âge, à son poids et à sa morphologie. (…)

- Chaque siège ne peut être occupé que par une seule personne.

- Le conducteur doit s'assurer que tout enfant de moins de dix ans dispose d'un système de retenue adapté à sa morphologie et à son poids.

- Il est interdit de transporter un enfant de moins de 10 ans aux places avant de tous les véhicules , sauf s'il est installé dos à la route dans un siège prévu à cet usage ou s'il y a impossibilité de procéder autrement.

- Le non respect de la loi peut être sanctionné par une contravention de quatrième classe.

CINQ GROUPES DE DISPOSITIFS DE RETENUE

(…)

Groupe 0 : de la naissance à 10 kg

Installé dans un siège placé dos à la route, à l'avant ou à l'arrière de la voiture, l'enfant bénéficie d'une protection maximal en cas de choc frontal.

Les nourrissons peuvent être installés dans un lit à nacelle, disposé parallèlement au dossier de la banquette arrière et fixé par des sangles aux points d'ancrage des ceintures de sécurité.

Groupe 0+: de la naissance à 13 kg

Version surdimensionnée du précédent, ce siège permet de transporter l'enfant dos à la route, dans une position semi-allongée. Il doit être installé dans les mêmes conditions que le siège du groupe 0.

Groupe 1: de 9 à 18 kg

L'enfant se tient bien assis et peut résister aux forces qui le propulsent vers l'avant lors d'un freinage. Il peut être installé dans un siège doté d'un harnais (siège-baquet) ou dans un siège avec tablette de protection (siège à réceptacle) susceptible de se fixer aux deux points d'ancrage de la ceinture médiane.

Groupe 2: de 15 à 25 kg et groupe 3 : de 22 à 36 kg

La taille et la corpulence de l'enfant imposent de l'installer dans un siège ou sur un coussin rehausseur. Il y restera jusqu'à ses 10 ans.

HOMOLOGATION OBLIGATOIRE

Les lits nacelles, sièges et rehausseurs doivent obligatoirement posséder un visa d'homologation certifiant qu'ils répondent aux normes européennes.

(…)

QUELQUES CONSEILS A L'ACHAT

- Ne vous précipitez pas sur la première promotion venue.

- Prenez connaissance des recommandations du constructeur de votre véhicule qui figurent dans le manuel d'utilisation. Des dispositifs de fixation Isofix normalisés équipent aujourd'hui certains véhicules. Ils facilitent la fixation des sièges enfants et offrent une plus grande sûreté d'installation.

- Prenez le temps d'étudier les articles proposés en magasin. (…)

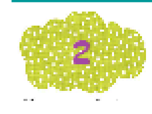
- Après votre achat, prenez le temps de procéder à l'installation en suivant rigoureusement les indications du fabricant.

ATTENTION

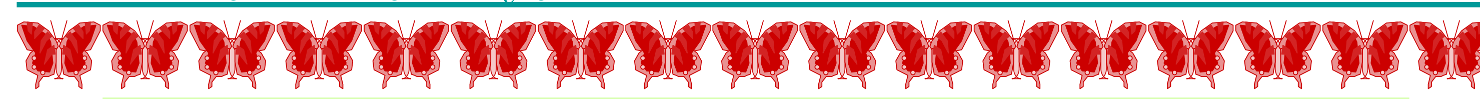
Si le siège est installé à l'avant du véhicule, il est impératif de désactiver le système de protection par coussin gonflable (Airbag)

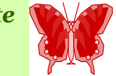
Vous pouvez télécharger l'intégralité de la brochure sur le site :

securité-routiere.gouv.fr

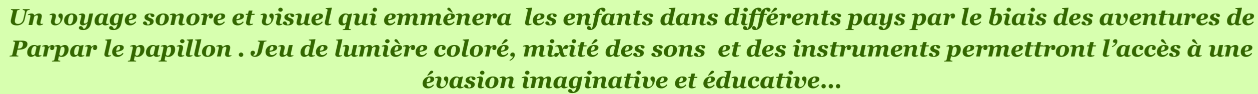


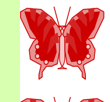
Bientôt à RAM STRAM GRAM



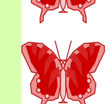


Afin de clôturer les ateliers d'éveil musical, RAM STRAM GRAM vous proposera le 07 juillet 2015, un conte musical de l'Association « Tous en scène », interprété par Vincent DENIS :





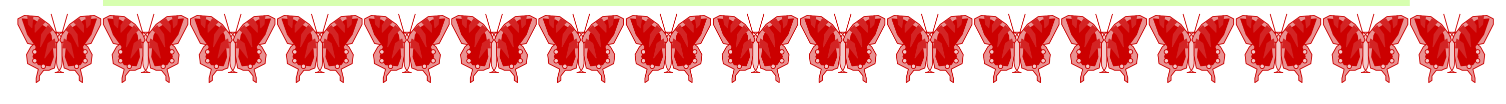
Un voyage sonore et visuel qui emmènera les enfants dans différents pays par le biais des aventures de Parpar le papillon . Jeu de lumière coloré, mixité des sons et des instruments permettront l'accès à une évasion imaginative et éducative…
Vous recevrez prochainement une invitation. Merci d'en faire part aux parents employeurs invités eux aussi à la représentation de ce joli conte en musique…











Petites annonces : à vendre…



Siège auto « Créatis Fix » : groupe 0+ (de 0 à 13 kg) avec base à fixer dans la voiture. Adaptable sur poussette « Bébé Confort » vendu avec habillage de pluie et ombrelle : 80 euros.



Stérilisateur à biberons : stérilisation facile et rapide : 15 euros



Boite à musique : émet des mélodies ou enregistre le son de votre voix : 6 euros.





Tikamak: porte bébé ergonomique: 10 euros.

Si vous êtes intéressé(e) par l'un de ces articles, ou si vous souhaitez déposer une annonce, contactez le RAM par téléphone ou par mail.

Calendrier des permanences



Permanences sur rendez-vous (Hors vacances scolaires) Possibilité d'un accueil sur rendez-vous hors de ces temps de permanence			
RUE	9h/12h	1e lundi du mois	Bureaux de la Com. de com. Authie Maye
CRECY EN PONTHIEU	9h/12h	3e vendredi du mois	Mairie
NOUVION EN PONTHIEU	9h/12h	1e mardi du mois	Bureaux de la Com. de com.de Nouvion
NOUVION EN PONTHIEU	9h/12h	4e vendredi du mois	CMS
AILLY LE HAUT CLOCHER PONT REMY	9h/12h	4e lundi du mois	Bureaux de la Com. de com. du Haut Clocher Mairie
SAINT RIQUIER	9h/12h	3e mardi du mois	CMS

Permanences téléphoniques

Lundi et Vendredi de 14h à 17h

Calendrier des animations collectives 2014





Ateliers d'éveil : 9h30/11h (Hors vacances scolaires et sur inscriptions)				
RUE	02 avril	**Lundi** 11 mai	04 juin	Bureaux de la Com. de com. Authie Maye
ESTREES LES CRECY	07 avril	12 mai	09 juin	Salle des fêtes
NOUVION EN PONTHIEU	10 avril	29 mai	12 juin	« Crèche aux Nouvieux Nés »
PONT REMY	03 avril	**Jeudi** 21 **mai**	05 juin	Mairie

Animations maintenues uniquement s'il y a un minimum de 4 inscriptions.

Merci de contacter le RAM si vous devez annuler votre participation





Réunions de professionnalisation (Sur inscriptions)		
RUE	**Vendredi** 10 avril 18h15/19h45	Bureaux de la Com. de com. Authie Maye
SAINT RIQUIER	**Vendredi** 17 avril 18h15/19h45	Salle située derrière l'Abbatiale de Saint Riquier

Pour des raisons de nombre et de logistique, il n'est pas possible de distribuer ce journal aux parents employeurs. Par conséquent, n'hésitez pas à les informer de l'existence de ce journal consultable sur le site officiel de la Communauté de Communes du Canton de Nouvion ou d'en demander un ou des exemplaire(s) supplémentaire(s) au RAM afin de le(s) transmettre.

Boite à idées

Pour le prochain journal, n'hésitez pas à envoyer vos idées, articles, questions par courrier ou par mail.

RAM STRAM GRAM

Relais Assistants Maternels des Communautés de Communes Authie Maye, du canton de Nouvion et du Haut Clocher

33 route du Crotoy, BP 40038, 80120 RUE

03 22 27 33 24
ramstramgram@cc-authie-maye.fr

Contact : Violette FALIZE, animatrice RAM/éducatrice de jeunes enfants

